

# MULTIDIMENSIONNALITÉ SÉMANTIQUE PHRASTIQUE AVERBALE DANS LA MARCHÉ LA TÊTE EN BAS DE ANSOMWIN HIEN

**Youssef OUEDRAOGO**

*Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)*

*youed89@yahoo.fr*

**Paul ZONGO**

*Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)*

*wenddnew@gmail.com*

## Résumé

*Dans la phrase averbale, le sujet n'agit pas au moyen d'un verbe. Aussi l'accès aux valeurs sémantiques requiert-il une analyse spécifique. Le présent article est une esquisse y relative ayant pour objet la définition d'un processus d'analyse. En effet, les fonctions attributives, locative et existentielle assujetties au sens n'épuisent pas les perspectives sémantiques de cette phrase. Ses occurrences dégagent d'autres valeurs nécessitant une analyse plus étendue. Celle-ci s'appuie sur les termes et le contexte d'énonciation pour définir les capacités expressives.*

**Mots-clés** : multidimensionnalité, sémantique, phrase averbale.

## Abstract

*In the averbal sentence, the subject does not act by means of a verb. Also access to semantic values requires a specific analysis. This article is a related sketch, the purpose of which is to define an analysis process. Indeed, the attributive, locative, and existential functions subject to meaning do not exhaust the semantic perspectives of the sentence. Its occurrences reveal other values requiring a more extensive analysis. This is based on the terms and the context of enunciation to define the expressive capacities.*

**Keywords** : multidimensionality, semantics, averbal sentence.

## Introduction

L'énonciation, qu'elle soit orale ou écrite, est bâtie au moyen de matériaux linguistiques structurés. La phrase, entité qui participe de l'énonciation, observe une morphologie qui lui confère sa dimension phrastique. Cependant, certaines de ces occurrences n'observent pas cette morphosyntaxe qui définit sa valeur sémantique. En effet, le fait sémantique phrastique qui naît de la relation entre le sujet et le prédicat ou « binarité syntaxique sujet-prédicat » selon F. LEFEUVRE (2000, p. 1), se particularise. La fonction du verbe est alors assurée par une autre classe grammaticale. Cette particularité nous conduit à nous pencher sur les moyens d'accès au sens des dites formes que sont les phrases non verbales, d'autant plus que « la conformité de la phrase à une norme », selon Y. OUÉDRAOGO (1988, p. 106), n'est pas le seul aspect à considérer dans la construction phrastique. Il y a aussi « la conformité (...) à une situation », comme c'est le cas dans la phrase non verbale dont les occurrences sont plus importantes dans les conversations, les dialogues et les répliques. La présente réflexion qui porte sur le thème « Multidimensionnalité sémantique phrastique averbale dans La marche la tête en bas de Ansomwin HIEN » souscrit à cette dynamique. Elle suscite une interrogation principale : Quelles valeurs sémantiques se dégagent-elles de la phrase averbale dont la structure syntaxique ne comporte pas de prédicat verbal ? Deux autres questions, secondaires, se posent : Sur quels aspects linguistiques se fonde l'analyse de la multidimensionnalité de la sémantique de la phrase non verbale ? Quel processus d'analyse convient pour l'introduction à l'analyse de la multidimensionnalité de la sémantique de la phrase averbale ? De ces questions découlent des hypothèses : La phrase averbale a des valeurs sémantiques multidimensionnelles qui se dégagent de ses diverses dimensions linguistiques. Pour y parvenir, l'analyse se fonde sur

ces aspects linguistiques tels que le lexique, la modalité, la syntaxe, la stylistique et la pragmatique. L'introduction à l'analyse de la multidimensionnalité de la sémantique de la phrase averbale requiert un processus qui consiste à partir de la sémantique lexicale pour accéder à une plénitude sémantique qui tient compte d'autres niveaux de description linguistiques. L'étude a pour objectif principal de déterminer les valeurs sémantiques qui se dégagent de la phrase averbale. Les objectifs secondaires consistent à définir les dimensions qui fondent l'analyse et à introduire un processus d'analyse de la multidimensionnalité de la sémantique averbale. À terme, l'étude offrira un outil permettant d'accéder à la sémantique de la phrase non verbale dans toute sa plénitude et contribuera ainsi à son appropriation. La théorie empruntée est celle de la grammaire descriptive. M. RIEGEL et al. (1994, pp. 25-26) soutiennent la description « des données qui se dégagent des productions des locuteurs » que sont les phrases averbales dans la présente étude. L'analyse tient aussi compte de l'assertion de F. RASTIER (1987 b), selon laquelle « la sémantique n'est guère dissociable des autres niveaux de description linguistique (syntaxe, morphologie, lexique, prosodie, pragmatique ...) ». La méthode d'analyse est celle de l'analyse de corpus. Celui-ci est constitué de phrases averbales du roman *La marche la tête en bas* de Ansomwin HIEN. Pour accéder à la somme des valeurs sémantiques de la phrase non verbale, nous définirons en premier lieu les dimensions qui fondent l'analyse. Dans le second, nous introduirons un processus bien articulé d'analyse de la multidimensionnalité de la sémantique averbale.

## **1. Les dimensions sémantiques des structures phrastiques averbales**

La spécificité syntaxique de la phrase averbale rend son approche sémantique relative. À ce propos, M. LECOLLE et al.

(2018) soulignent « le caractère multidimensionnel et la nature dynamique du sens ». C'est pourquoi l'analyse fonde son objectivité et sa portée sur les disciplines de la linguistique et leurs diverses dimensions. Pour nous, la multidimensionnalité est la conception non restrictive d'un objet à examiner dans tous ses aspects, surtout dans le domaine scientifique. Elle est au centre de la dynamique cognitive. Quant à la sémantique, G. MOUNIN (2006, p. 294) affirme qu'elle « détermine l'interprétation sémantique d'une phrase ». Nous la concevons comme la discipline qui traite des différentes valeurs signifiantes objectives des constructions linguistiques. De ces constructions est générée la phrase averbale qui, selon F. LEFEUVRE (1999, pp. 28-29), « est une structure syntaxique constituée d'un prédicat averbal et d'une modalité ». Pour nous, elle est une expression à structure averbale motivée, relative à une situation au sujet de laquelle l'énonciateur attend une réaction ou un comportement souhaité de la part de l'interlocuteur. L'accès au sens de cette phrase nécessite donc une analyse qui s'articule autour des dimensions relatives au lexique, à la modalité, à la syntaxe, à la stylistique et à la pragmatique. Dans cette visée, F. LEFEUVRE (1999, pp. 66-67) identifie trois grands ensembles de phrases averbales dont l'inventaire « est basé sur les classes grammaticales des prédicats averbaux, sur leur construction syntaxique et sur les significations principales des prédicats averbaux. » Pour une meilleure visibilité des faits d'analyse, l'usage des mêmes exemples dans ces cinq aspects susmentionnés est inductif.

### ***1.1. La sémantique lexicale***

F. LEFEUVRE (1999, p. 57) définit les classes prédicatives averbales en ces termes : « Ces classes de mots sont au nombre de six : elles comprennent le groupe substantival, le groupe adjectival, le groupe pronominal, le groupe prépositionnel, le groupe adverbial et le groupe à participe passé ». Les lexies, matériaux essentiels de la construction phrastique, constituent donc l'axe du processus d'analyse. Leurs contenus sémantiques donnent accès aux degrés sémantiques qui fondent la multidimensionnalité sémantique de la phrase averbale. L'analyse respecte l'aspect lexicosyntaxique des phrases averbales.

#### ***1.1.1. Les phrases averbales à deux termes***

Les phrases averbales à deux termes comportent un prédicat relié à un sujet explicite par une modalité. Des difficultés d'identification des termes de la phrase non verbale sont reconnues par DAMOURETTE J. et PICHON E. (1911-1930, p. 420) qui affirment : « Il est souvent assez difficile de déterminer quel mot ou groupe grammatical la factivité habite ». Chaque terme a un contenu sémantique qui se rapporte à sa classe grammaticale, quand bien même des mutations sémantiques relatives à la situation d'énonciation restent possibles. À cet effet, quelques exemples sont retenus comme supports d'analyse :

(1) Le journal, en vue d'une publication dans ses colonnes, lui demanda s'il accepterait de reprendre par écrit son intervention à la télé. De bonne grâce, Woulou répondit favorablement. Trois jours plus tard, à la une du journal, trônait en bonne place le titre Avortement : pour ou contre ? p.28

(2) Il marcha d'un pas assuré jusqu'au provocateur. De la main gauche, il balaya d'un seul coup la motte de terre sur la poitrine de Loumpourou.

— Encore toi ! As-tu déjà oublié ce qui s'était passé hier ? tenta de l'intimider le provocateur, en se levant.

Sans attendre d'instructions particulières, les deux enfants s'empoignèrent. p.95

(3) — Je vais à l'intérieur chercher une chaise.

— Tu en profites pour dire d'envoyer de l'eau à boire pour l'étranger ! enjoint le Vieux.

— Entendu ! répond le garçon.

Il part d'un pas alerte. Aussitôt, un ange survole la petite assistance : c'est le silence. Un silence entendu. Tel que le veut l'usage. p.130

(4) — Monsieur, voyez vous-même. Si vous partez, vous pouvez ne revenir que demain. Or, actuellement, les nuits sont très froides. Faites à sept mille.

— Bon ! Inutile de discuter trop longuement. On partage la poire en deux : cinq mille francs.

— D'accord, monsieur ! p.188

Dans l'exemple (1), la phrase averbale prépositionnelle sous forme de titre, « Avortement : pour ou contre ? » comporte deux termes : le sujet « Avortement » qui est « ce dont on dit quelque chose », que nous considérons comme apparent, car l'avortement ne peut être « pour ou contre », et le prédicat interrogatif « pour ou contre ? » qui est « ce quelque chose » (GREVISSE 2011, pp. 257). « Avortement » est un substantif qui traduit l'acte d'interrompre volontairement ou non une grossesse. « Pour ou contre ? » est un prédicat prépositionnel qui exprime un sondage. En (2), « — Encore toi ! » est une phrase averbale adverbiale qui comporte deux lexies. La première, l'adverbe « Encore », porte la prédication. La seconde, le pronom « toi », est le sujet. Le personnage s'exprime à propos d'un fait répété, posé par son interlocuteur. L'exemple (3), « Un silence entendu. », est une phrase averbale à participle passé constituée du substantif « silence » précédé du déterminant « un », et du participe passé « entendu » employé comme adjectif

qualificatif. C'est une construction qui se présente sous forme de groupe nominal, mais pourvue d'une autonomie qui fait d'elle une phrase. C'est un énoncé du narrateur qui traduit l'atmosphère qui règne. En (4), « — (...) ! Inutile de discuter trop longuement. » est une phrase averbale à sous-phrase infinitive constituée du prédicat « Inutile », adjectif qualificatif, et du groupe infinitival sujet, « de discuter trop longuement ». Le prédicat est une négation morphologique, avec un préfixe in-marqueur de prédication, pour dire que « discuter trop longuement » n'est pas utile. La phrase est une réplique qui constitue un argument pour mettre fin à la quête d'un consensus au sujet des frais de gardiennage d'une voiture en panne.

Les contenus sémantiques lexicaux constituent le ciment de la sémantique phrastique. Aussi l'analyse sémantique phrastique prend-elle forme avec les lexies qui constituent les termes de la phrase. La syntaxe est subséquente aux lexies qui définissent les valeurs sémantiques de la phrase averbale même quand celle-ci a un seul terme.

### *1.1.2. Les phrases averbales à un terme*

Elles comportent un seul terme explicite, le sujet ou le prédicat, exprimé avec une modalité. Celui-ci est implicitement relié à un second, sujet ou prédicat. Le terme présent véhicule alors un sens que lui confère sa structure lexicale :

- (1) — Le village est en train de redevenir, tel qu'enfant, je l'ai connu. La semence de ton entretien avec les habitants, il y a de cela cinq ans, commence à produire des résultats stupéfiants.  
— Sans blague ! apprécie Woulou.  
— Parole de Gnèyao ! p.211

(2) Woulou demeure pensif quelques secondes. Il se gratte la tête d'agacement. Il s'explique à présent son rêve de 14 h. Et la nouvelle funeste vient remettre en cause le projet d'élevage. Foutu ! Mort dans l'œuf ! Woulou fondait tellement d'espoir sur

Nouta pour son apport financier. Désormais, il se retrouvera seul face au projet. p.75

(3) — Est-ce qu'on t'a dit que l'autre défunte était ma bru ?  
— Pas possible ! Personne ne m'en a parlé !

— Évidemment ! Les gens d'ici ne savent pas que toi et moi, nous nous connaissons. La jeune défunte était la femme de mon benjamin de 20 ans. p.98

(4) — Je vais à l'intérieur chercher une chaise.

— Tu en profites pour dire d'envoyer de l'eau à boire pour l'étranger ! enjoint le Vieux.

— Entendu ! répond le garçon.

Il part d'un pas alerte. Aussitôt, un ange survole la petite assistance : c'est le silence. Un silence entendu. Tel que le veut l'usage. p.130

En (1), « — Sans blague ! » est un terme prédicatif composé de la préposition « sans » marquant l'absence et du substantif familier « blague » qui renvoie à un fait inexistant. C'est une réplique qui définit l'absence de toute plaisanterie. Dans l'exemple (2), « Mort dans l'œuf ! » est une phrase averbale à participe passé. Le terme présent est le prédicat composé de la tête prédicative « Mort » et du groupe prépositionnel circonstant, « dans l'œuf ». Cette phrase indique une disparition qui a lieu dans un œuf. « — Pas possible ! », mise en exergue dans l'exemple (3), comprend l'adverbe de négation « pas » et l'adjectif qualificatif « possible » qui traduit la certitude relative à un fait. C'est une phrase averbale au moyen de laquelle le personnage écarte un fait évident. En (4), « — Entendu ! » ne comporte que le participe passé qui constitue le prédicat. Le locuteur réagit aux propos de l'interlocuteur pour marquer la réception de la recommandation faite.

Au plan sémantique, les lexies, de par leur contenu, insufflent une sémantique phrastique de premier plan qui, en réalité, constitue le point de départ d'une diversité d'approches sémantiques dans ces phrases averbales à un terme.



### 1.1.3. *Les phrases averbales existentielles*

Elles sont des phrases sans sujet dans lesquelles la binarité qui marque la prédication n'est plus celle entre le sujet et le prédicat. Dans ces phrases, la prédication met en rapport un thème et un rhème. Lorsqu'elles ne comportent qu'une lexie, l'expression d'une fonction rhématique devient plus que certaine. Les contenus sémantiques lexicaux constituent de véritables bases de données sémantiques :

(1) Janvier. Un froid vif sévit sur la zone sahélienne. Pendant qu'il prend une douche matinale bien chaude, Woulou médite sur le bouillonnement du monde :

L'observateur sérieux et serein des événements à l'échelle individuelle, collective, nationale et mondiale, se convainc de l'avènement de l'ère apocalyptique annoncée par les Écritures, voilà deux mille ans. p.15

(2) — Je vous conseille de rouler avec mesure... Et même dans tout ce que vous faites au quotidien.

— Excusez-moi monsieur ! [...]

Le feu passe au vert. Le motocycliste démarre en trombe et tourne. Le vent gonfle son pull à rayures noires, blanches et grises. Woulou se sent ridicule. Il a dit des paroles inutiles. Il secoue la tête : Encore un écervelé ! Peut-être même un rejeton à la nuque gondolée ! Woulou sourit. p.18

(3) En attendant, l'essentiel était fait. L'époux fonctionnaire vint exfiltrer l'élue de son cœur du lot des filles du village. Destination : Bobo-Dioulasso, la deuxième plus grande ville du pays. Pascal y était affecté, dans une formation sanitaire. pp. 46-47

(4) Le jeune homme se rassoit. Les regards deviennent interrogateurs. Mais Woulou, lui, a saisi l'allusion. Toujours cette question de droit d'aînesse ! Du regard, il interpelle le délégué. Celui-ci, qui a également compris le message, dit alors :

— Gnèyao ! Je crois que c'est toi qui est indexé. C'est toi le doyen, et en même temps le responsable du village. Donc, les gens t'observent. p.156

En (1), la phrase existentielle « Janvier. » ne comporte qu'une seule lexie, le substantif marquant le premier mois de l'année du calendrier grégorien. Elle constitue une description littéraire du temps de l'énonciation par le narrateur. Dans l'exemple (2), « Encore un écervelé ! » est une phrase averbale sans sujet qui marque une existence. Elle est constituée de l'adverbe « Encore » et du substantif « écervelé » accompagné du déterminant « un ». Le locuteur rapporte l'existence itérative voire persistante d'un type de personnage. La phrase « Destination : Bobo-Dioulasso, la deuxième plus grande ville du pays. » de l'exemple (3) comprend plusieurs lexies structurées en trois parties : les substantifs « Destination » qui renvoie au lieu où doit se rendre le couple, « Bobo-Dioulasso », la ville de destination ; le syntagme nominal « la deuxième plus grande ville du pays » qui complète « Bobo-Dioulasso ». Le narrateur fait une localisation spatiale relative à un fait de la situation d'énonciation. Dans l'exemple (4), la phrase « Toujours cette question de droit d'aïnesse ! » est composée de l'adverbe « Toujours » et du syntagme nominal « cette question de droit d'aïnesse ». Le narrateur souligne l'aspect duratif du respect dû aux aînés.

Dans ces phrases existentielles, les contenus sémantiques lexicaux sont essentiels dans l'approche sémantique phrastique. La sémantique lexicale est fondamentale dans la définition de la multidimensionnalité de la sémantique de la phrase non verbale. La dynamique sémantique qui se dégage d'une phrase averbale provient des contenus sémantiques lexicaux en son sein et permet d'atteindre ses différentes valeurs sémantiques phrastiques.

Les dispositions énonciatives dans lesquelles un personnage s'exprime revêtent des valeurs qui marquent le sens.

## ***1.2. La sémantique modale***

La modalité d'énonciation est évocatrice dans les contextes d'énonciation. Selon F. LEFEUVRE (1999, p. 30), « la modalité marque l'attitude de l'énonciateur dans sa relation à l'allocutaire. Elle est indispensable à la construction de la phrase. ». Les modalités sont au cœur de la production de la phrase averbale. L'auteure indique que l'assertion est la modalité fondamentale de la phrase. L'exclamation, l'interrogation et l'injonction sont les autres modalités d'énonciation. Quelle que soit la structuration de la phrase averbale, la modalité joue un rôle important dans la construction et l'analyse du sens.

### ***1.2.1. Les phrases averbales à deux termes***

Dans la phrase « Avortement : pour ou contre ? » de l'exemple (1), l'énonciateur attend une réponse. Cette phrase est un acte de langage où l'interrogation est totale et appelle une réponse en « oui » ou « non » selon M. ARRIVÉ et al. (1986, p. 347). La modalité interrogative établit une relation de redevabilité interpersonnelle, d'un intérêt discursif et factuel. En effet, interroger ou répondre font des personnages des interlocuteurs motivés. Si se prononcer pour ou contre l'avortement est un droit, la tendance dominante définira la posture sociale, vertueuse ou vicieuse. La finalité, aspiration recherchée dans l'interaction interrogative, constitue la valeur sémantique de l'interrogation. La modalité interrogative répond donc à des impératifs utilitaires personnels ou interpersonnels. En (2), la modalité de la phrase « — Encore toi ! » est exclamative. Pour P. LE GOFFIC (1993, p. 100), cette modalité « marque en fait simplement une certaine quantité d'affect ou d'expressivité, surajoutée à l'expression normale de la phrase... ». Elle définit les sentiments de l'énonciateur et constitue un message à l'endroit de l'allocutaire. L'exclamation a une valeur émotive. Prendre la mesure des sentiments de l'interlocuteur permet

d'interagir en personnage averti et définit les dispositions discursives idoines. Dans l'exemple (3), « Un silence entendu. » est énoncé avec une modalité assertive. Selon F. LEFEUVRE (1999, p. 86), « c'est un jugement qui enferme une vérité. Soit le locuteur affirme que tel prédicat convient à tel sujet... soit il affirme l'existence du référent du prédicat... ». L'énonciateur atteste un fait, l'absoluité d'un silence. L'assertion a pour valeurs sémantiques la conviction énonciative de l'énonciateur et l'authentification réceptive de l'allocutaire. Elle impose aux interlocuteurs l'effectivité du fait énoncé. La modalité d'énonciation de la phrase « — (...) ! Inutile de discuter trop longtemps. » de l'exemple (4) est, selon nous, injonctive. En effet, selon RIEGEL et al. (1994, p. 407), la modalité est injonctive lorsque « le locuteur veut agir sur l'interlocuteur pour obtenir de lui un certain comportement. » Dans cette phrase, l'énonciateur invite de manière détournée et pleine d'euphémisme les acteurs de la discussion à l'écourter. Cependant, la modalité assertive peut être attribuée à cette phrase qui est aussi une assertion.

L'attitude de l'énonciateur est un facteur à considérer dans la construction du sens. En effet, la modalité renseigne sur les dispositions énonciatives de l'énonciateur et impacte les réactions locutoires de l'interlocuteur qui interagit de façon objective ou selon les enjeux discursifs.

### ***1.2.2. Les phrases averbales à un terme***

Dans les phrases averbales à un terme, la modalité revêt les mêmes valeurs sémantiques que dans celles à deux termes. Dans l'exemple (1), « — Sans blague ! » est une phrase exclamative qui traduit un sentiment de satisfaction que devrait conforter l'authentification du fait y relatif. En (2), « Mort dans l'œuf ! » a une modalité exclamative qui marque un sentiment de déception. La phrase averbale en (3), « — Pas possible ! » est exclamative et revêt un mélange de surprise et d'amertume. Pour

l'exemple (4), « — Entendu ! » est une exclamation qui exprime un sentiment de soumission.

Dans ces phrases, la modalité est celle exclamative qui permet aux personnages d'exprimer des sentiments divers dont les valeurs expressives ne laissent pas leurs interlocuteurs insensibles.

### ***1.2.3. Les phrases averbales existentielles***

Ces phrases sont énoncées avec des modalités d'énonciation qui animent le cours des interactions locutoires.

Dans l'exemple (1) des phrases existentielles, la phrase « Janvier. », par laquelle le narrateur plante le décor énonciatif, est assertive. Elle marque l'effectivité temporelle des faits subséquents. En (2), « Encore un écervelé ! » est énoncée avec émotion. Par la modalité exclamative, l'énonciateur montre sa surprise et sa consternation au sujet d'un acte pour lequel il reproche à l'auteur de manquer de jugement. En (3), « Destination : Bobo-Dioulasso, la deuxième plus grande ville du pays. » a une modalité assertive. Le narrateur affirme un fait dont l'accomplissement est établi par le contexte d'énonciation. Pour la phrase « Toujours cette question de droit d'aînesse ! » de l'exemple (4), la modalité est exclamative. La phrase est énoncée avec un sentiment d'agacement. Elle marque la contrainte protocolaire pour les prises de parole lors des rencontres de la communauté.

Même dans les phrases averbales sans sujet, la modalité d'énonciation permet de prendre la mesure des dispositions discursives de l'énonciateur et d'en tirer des enseignements pour les choix locutoires ou comportementaux à opérer.

Comme la modalité, la configuration des lexies et des termes de la phrase averbale imprime de la valeur sémantique.

### **1.3. La sémantique syntaxique**

Dans son inventaire des phrases averbales selon le nombre de termes et la valeur sémantique, P. LE GOFFIC (1993, pp. 509-523) détermine trois classes prédicatives averbales : « les phrases attributives, locatives et existentielles. » Ce critère sémanticosyntaxique est reconnu par F. LEFEUVRE (1999, pp. 66-67) qui affirme, dans sa classification des dites phrases, « qu'il existe trois grands ensembles de phrases ». Celles-ci apparaissent donc sous diverses formes.

#### **1.3.1. Les phrases averbales à deux termes**

Ces phrases sont constituées d'un sujet et d'un prédicat dont les contenus sémantiques offrent des perspectives sémantiques phrastiques en amont et discursives en aval.

Dans l'exemple (1) des phrases non verbales à deux termes, « Avortement : pour ou contre ? » comporte le sujet « Avortement », qui est ce dont on parle et le prédicat formé du groupe prépositionnel « pour ou contre », qui constitue ce que l'on dit de « Avortement ». Pour nous, « Avortement » est un sujet apparent car le prédicat est en réalité attribué à la cible réceptrice appelée à se prononcer sur un sujet social d'actualité, sur lequel l'on cherche la conciliation, la concession ou le compromis relatifs aux mœurs. Mais, si l'on penche pour la tendance localisation où chaque cible doit prendre position et s'aligner, la phrase revêt alors une fonction locative. Aussi les fonctions attributive et locative conviennent-elles à cette phrase. C'est une phrase averbale à fonction variable. Dans la phrase « — Encore toi ! » de l'exemple (2), les deux termes essentiels sont présents : le prédicat adverbial « Encore » et le sujet « toi », pronom tonique désignant l'interlocuteur. C'est une phrase locative si l'on considère qu'elle est relative à l'apparition de l'interlocuteur dont il est question. Mais lorsque l'on estime que l'énonciateur attribue à son interlocuteur un fait que l'itération atteste mais ne révèle pas, la fonction attributive devient manifeste. La valeur de cette phrase varie donc selon

l'appréciation du contenu par chacun des interlocuteurs. La phrase averbale de l'exemple (3) « Un silence entendu. » est attributif. Au sujet « Un silence » est attribué le prédicat à participe passé « entendu ». Dans l'exemple (4), la phrase averbale à sous-phrasé infinitivale « — (...) ! Inutile de discuter trop longuement. » comporte deux termes : le prédicat « Inutile » et la sous-phrasé infinitivale sujet, « de discuter trop longuement ». Le test par la paraphrase « C'est inutile de discuter trop longuement. » nous permet de justifier la valeur prédicative et la fonction attributive de cette phrase. En effet, selon KR. SANDFELD (1965, pp. 44-45), on emploie « il est » lorsqu'il s'agit d'une vérité générale et « c'est » lorsqu'il s'agit d'une situation donnée, pour effectuer le test par paraphrase. C. Muller (1991, pp. 61-62) procède aussi par un test semblable pour apprécier les valeurs sémantiques de ces formes phrastiques.

Dans les phrases averbales à deux termes, la syntaxe, établie par le rapport entre le sujet et le prédicat d'une part, et entre la fonction traditionnelle et celle syntaxique des classes grammaticales qui les composent d'autre part, constitue un axe important dans l'analyse sémantique des énoncés averbaux. Certaines comportent une ou plusieurs lexies qui constituent un seul terme.

### *1.3.2. Les phrases averbales à un terme*

Au plan syntaxique, ces phrases ont les mêmes fonctions que celles à deux termes. Dans l'exemple (1) des phrases averbales à un terme, « — Sans blague ! » est un prédicat attributif. Son sujet est dans le contexte énonciatif et renvoie aux faits énoncés auxquels l'interlocuteur accorde du crédit, ceux des changements positifs de comportements naissants. La préposition « sans » est un marqueur de prédication et une tête prédicative qui traduit l'absence du contenu du substantif « blague ». En (2), « Mort dans l'œuf ! » est un prédicat à participe

passé dont la tête prédicative est « Mort », suivi d'un circonstant locatif « dans l'œuf ». Il a pour sujet le projet d'élevage. Cette phrase a une fonction attributive. La phrase « — Pas possible ! » de l'exemple (3) est constituée du seul terme, le prédicat, composé de la tête prédicative et marqueur de prédication exprimant la négation « pas », et l'adjectif « possible ». L'énonciateur écarte de façon émotionnelle un fait pourtant effectif, qui constitue le sujet : le décès de la bru de son interlocuteur. C'est donc une phrase averbale adjectivale ayant une fonction attributive. En (4), « — Entendu ! » est une phrase averbale à participe passé formée d'un seul terme et d'une seule lexie. C'est un prédicat attribué à l'énoncé précédent, une injonction faite par l'énonciateur et reçue par l'interlocuteur. Cette phrase a donc une fonction attributive.

Au plan syntaxique, ces phrases examinées ne comportent que le terme prédicatif attribué à un sujet présent dans le contexte énonciatif. Leur fonction est de ce fait attributive.

La phrase averbale se présente, dans bien de cas, sous forme d'une prédication sans sujet.

### ***1.3.3. Les phrases averbales existentielles***

Les phrases averbales existentielles construisent leur sens autour des substantifs. Dans ces phrases, les contenus sémantiques des substantifs en présence créent une espèce de rapport sujet/prédicat moins marqué, mais établi par la relation thème/rhème. En effet, selon HAGÈGE (1978 a : 3), le thème est « ce dont l'énoncé dit quelque chose ». Son analyse se fait par rapport au « rhème » qui est ce que dit l'énoncé et qui est plus « informatif » que le thème. Par la phrase « Janvier. » de l'exemple (1) des phrases existentielles, qui est une description littéraire, le narrateur dit la période en cours dans la situation d'énonciation en évitant l'emploi d'une copule. Cette phrase se présente donc sous forme de thème qui traduit l'existence et la mise en évidence du temps de l'énonciation. Mais elle est



informative, donc d'une fonction rhématique, car son emploi implique des faits inhérents. Elle indique non seulement la période, mais aussi ses manifestations. Dans l'exemple (2), « Encore un écerelé. » comprend l'adverbe « Encore » et le substantif « écerelé » précédé du déterminant « un ». L'énonciateur constate qu'il y a de nouveau un personnage de peu de jugement, une présence, une existence. D'un autre point de vue, « écerelé » est l'expression d'une négation lexicale et constitue à ce titre un prédicat dont le sujet est le personnage incriminé. La fonction passe alors de celle d'existence à celle d'attribution. La phrase « Destination : Bobo-Dioulasso, la deuxième plus grande ville du pays. » de l'exemple (3) est constituée du thème « Destination » et du rhème « Bobo-Dioulasso » suivi de « la deuxième plus grande ville du pays » que nous considérons comme un circonstant mélioratif. Elle situe un lieu. Dans l'exemple (4), « Toujours cette question de droit d'aïnesse. » montre la pérennité de ce que l'on considère comme une vertu à laquelle nul membre de la communauté ne saurait déroger. Elle traduit l'existence d'une situation sur laquelle l'on s'interroge. Mais, cette phrase peut être analysée comme adverbiale si l'on priorise « l'aspect atélique », souligné par F. LEFEUVRE et D. NICOLAS (2004, p. 3), que revêt la considération du droit d'aïnesse. « Toujours », marqueur aspectuel, est dans ce cas la tête prédicative de la phrase.

Ces phrases non verbales sont des phrases substantivales ou phrases à prédicat existentiel. Elles ont pour rôle de montrer une existence. C'est donc cette fonction qu'elles partagent. Lorsque la phrase existentielle ne comporte qu'une seule lexie, la question de syntaxe semble moins évidente mais la fonction susceptible est rhématique. Pour nous, il existe dans ces phrases à lexie unique une sorte de syntaxe entre le terme présent et la situation d'énonciation. Ce rapport constitue un embryon sémantique dans la quête du sens.

La sémantique et la syntaxe sont deux aspects interdépendants. En effet, l'agencement des lexies qui composent les termes de la phrase non verbale respecte les contenus sémantiques qui servent à construire les valeurs sémantiques phrastiques.

Par l'usage de la phrase averbale, le locuteur peut se particulariser en émaillant son expression afin de la rendre esthétique.

#### ***1.4. La sémantique stylistique***

Selon le dictionnaire encyclopédique UNIVERSALIS (2002, p. 731), la stylistique se distingue par « des faits d'expression, entendus dans leur caractère affectif. » Elle a pour objet essentiel le langage affectif, spontané, tel qu'il est saisissable dans les groupes idiolectaux, et non pas le caractère individuel propre au langage de l'œuvre littéraire. Ainsi, les précautions énonciatives des personnages impactent le sens de la phrase averbale, fondent la rhétorique et rendent son analyse sémantique ingénieuse et requérant une performance linguistique.

La considération de la structuration des phrases est nécessaire dans l'examen de cet aspect.

##### ***1.4.1. Les phrases averbales à deux termes***

Dans l'exemple (1) de ces phrases, « Avortement : pour ou contre ? » est un titre sous forme de phrase non verbale, ce qui lui confère un statut de style. En (2), « — Encore toi ! » revêt un implicite. L'énonciateur, par cette image, voile une menace, une intimidation à l'endroit de son interlocuteur. L'itération est aussi présente et est l'expression du sentiment d'être importuné par la répétition d'un acte. La phrase « Un silence entendu. » de l'exemple (3) est un oxymore qui traduit l'absoluité du silence. Pour nous, c'est une extensive averbale qui précise l'état du silence précédemment évoqué. Entendre ce qui n'est pas paraît surprenant. La phrase averbale de l'exemple (4), « — (...) ! Inutile de discuter trop longuement. » est une injonction empreinte d'euphémisme stratégique, d'autant plus qu'il y a un

intérêt de part et d'autre à discuter. Pour l'un, obtenir un rabais des frais de gardiennage, pour l'autre tirer un grand profit de cette offre de service.

L'implicite, l'itération, l'oxymore et l'euphémisme sont des figures de style dont se sert l'énonciation averbale pour plus d'expressivité.

#### ***1.4.2. Les phrases averbales à un terme***

Ces phrases peuvent constituer des images qui apportent une certaine particularité discursive agissante.

La phrase « — Sans blague ! » de l'exemple (1) revêt de l'ironie. En effet, l'interlocuteur donne sa parole en guise de gage pour rassurer l'énonciateur. Ce dernier semble prudent quant à l'authenticité des résultats de son entretien fait avec les villageois il y a cinq ans, et qui lui sont rapportés. Dans l'exemple (2), « Mort dans l'œuf ! » est une allégorie au sujet de l'échec du projet d'élevage en gestation. De ce projet, aucun bénéficiaire n'est informé si ce ne sont les deux partenaires promoteurs. Maintenant, le projet ne se réalisera plus, car l'un des contributeurs vient de disparaître. En (3), la phrase « — Pas possible ! » est un rejet affectif, une antiphrase puisque c'est le contraire de ce que dit l'énonciateur qui s'est produit : le décès de la bru de l'interlocuteur. Dans l'exemple (4), « — Entendu ! » perd un peu de sa sémantèse et revêt un contenu sémantique pas tout à fait lexical. C'est une phrase d'un emploi allégorique au moyen de laquelle le personnage exprime son intention de s'exécuter.

L'usage des figures de styles telles l'ironie, la métaphore, l'antiphrase et l'allégorie témoigne d'une interlocution pleine d'images. Celles-ci traduisent une performance linguistique qui offre au locuteur une aisance discursive, source d'une rhétorique interlocutive.

### ***1.4.3. Les phrases averbales existentielles***

Dans ces phrases, l'existence cache quelquefois d'autres valeurs sémantiques qui, appréhendées par l'interlocuteur, impactent l'interlocution en lui apportant plus de dynamisme.

Dans l'exemple (1) de cet échantillon de phrases, « Janvier. » est l'expression d'une focalisation temporelle. En effet, en introduisant la situation d'énonciation par l'indication de la période, le narrateur annonce de manière détournée tout ce que ce mois signifie dans la société contemporaine. La période renvoie à tout un ensemble d'évènements qui lui sont inhérents. Nous y voyons un phénomène que nous nommerons « apposition libellée ». En (2), « Encore un écervelé ! » exprime une itération sémantique qui, pour nous, renvoie à une société en pleine dégénérescence à cause de la prolifération des actes démesurés. La phrase existentielle de l'exemple (3), « Destination : Bobo-Dioulasso, la deuxième plus grande ville du pays. » est une focalisation spatiale qui met en exergue l'importance du lieu. C'est donc une focalisation méliorative voire laudative. En (4), « Toujours cette question de droit d'aïnesse ! » est un euphémisme. L'énonciateur évite de dire de façon ouverte et crue ses velléités de résilience.

La focalisation, l'itération et l'euphémisme sont des procédés qui construisent l'esthétique et crée une dynamique discursive chez les personnages.

Le contexte d'énonciation est très important dans l'analyse sémantique de la phrase averbale.

### ***1.5. La sémantique pragmatique***

Le sens de la phrase averbale ne peut être pleinement appréhendé que si les interlocuteurs prennent en compte toutes les conditions d'énonciation. Aussi la pragmatique intervient-elle dans son analyse sémantique. L'encyclopédie UNIVERSALIS (2002, p. 734) définit la pragmatique comme « l'étude de l'usage du langage, qui traite de l'adaptation des

expressions symboliques aux contextes référentiel, situationnel, actionnel et interpersonnel ».

Elle est donc déterminante dans les actes de langage quels que soient les termes de la phrase non verbale énoncée.

### ***1.5.1. Les phrases averbales à deux termes***

Le contexte énonciatif est important dans l'approche sémantique des phrases non verbales. Les conditions ou dispositions dans lesquelles un personnage s'exprime renseignent son interlocuteur du contenu de l'acte locutoire et l'orientent dans ses constructions phrastiques interlocutives ou conversationnelles.

Dans l'exemple (1), « Avortement : pour ou contre ? », au plan pragmatique, est une phrase averbale de moyen. En effet, elle interroge les consciences sur une question très sensible. La tendance dominante de ce sondage orientera les mesures y relatives qui serviront de bases d'instauration d'une équité sociale. En (2), « — Encore toi ! » est une mine au plan sémantico-pragmatique. Elle est empreinte d'intimidation, de dissuasion, de dédain, de lassitude et d'orgueil. La phrase « Un silence entendu. » de l'exemple (3) traduit la solennité du moment que l'absoluité du silence souligne. En (4), « — (...) ! Inutile de discuter trop longuement. » est un procédé stratégique manifeste dans les situations à enjeux où chaque partie tente d'obtenir une position avantageuse. Il s'agit ici pour l'énonciateur de tirer un avantage financier en dépensant le moins possible.

Au plan pragmatique, ces phrases averbales à deux termes ont, dans leurs contenus sémantiques, des aspects relatifs au contexte.

Ce pragmatisme ne concerne pas uniquement les phrases non verbales à deux termes.

### ***1.5.2. Les phrases averbales à un terme***

Ces phrases ont un contenu sémantique dont la plénitude ne peut être atteinte sans la prise en compte de la pragmatique. En effet, le contexte importe dans l'appréciation des valeurs sémantiques phrastiques. Pour être objective, celle-ci prend en considération toutes les dimensions énonciatives.

Dans l'exemple (1) de cette catégorie de phrases, « — Sans blague ! » est un test de validation subséquent à des faits énoncés. Ce test, accompli de manière subtile, est saisi par l'interlocuteur qui le montre par sa réplique « — Parole de Gnèyao ! ». En (2), « Mort dans l'œuf ! » exprime l'échec congénital et le regret d'une part, l'insu et la quiétude d'autre part. Ainsi, tout risque de déception de la part des bénéficiaires du projet d'élevage mort dans l'œuf est écarté, éloignant aussi le sentiment de redevabilité du promoteur déçu par la disparition de sa partenaire co-génitrice et contributrice dudit projet. La phrase averbale « — Pas possible ! » de l'exemple (3), au plan pragmatique, est l'expression de regret, de déploration et de compassion. Le personnage écarte un fait dont l'évidence lui est pénible. Par la phrase « — Entendu ! » de l'exemple (4), le personnage marque sa soumission, son adhésion, son humilité et rassure son interlocuteur. Cette phrase est l'expression d'une harmonie qui est essentielle dans le contexte.

Ce dernier est aussi une dimension à considérer dans les phrases substantivales sans sujets.

### ***1.5.3. Les phrases averbales existentielles***

Elles sont des phrases empreintes de valeurs pragmatiques. Dans l'exemple (1), « Janvier. » est l'expression d'une efficacité narrative vivifiant le récit. C'est une phrase qui marque la société du roman en lui adjoignant des indicateurs temporels inhérents aux actes et aux faits. En (2), « Encore un écerelé ! » traduit un jugement thétique axiologique marqué par la désapprobation et la consternation. Au plan pragmatique, la valeur sémantique est

le risque d'accidents que peut provoquer le personnage reproché. La phrase « Destination : Bobo-Dioulasso, la deuxième plus grande ville du pays. » de (3) traduit l'impression que le narrateur veut susciter au sujet du lieu. Il donne l'image d'une ville importante qui va accueillir un nouveau couple. En (4), « Toujours cette question de droit d'aïnesse ! » revêt des velléités de rupture, de rejet, et comporte les prémices d'un conflit de générations. Elle exprime une réserve pleine d'euphémisme sur la pertinence de cette considération qu'est le droit d'aïnesse, un référent inamovible de cette communauté. Les valeurs lexicale, modale, syntaxique, stylistique et pragmatique entrent dans la construction du sens de la phrase averbale et lui confèrent ainsi une sémantique multidimensionnelle.

## **2. Introduction à l'analyse sémantique multidimensionnelle de la phrase averbale**

Des perspectives relatives aux aspects sémantiques de la phrase non verbale existent. À ce sujet, P. LE GOFFIC (1993, p. 512) affirme : « Contrairement à ce que l'on a longtemps cru, la phrase averbale est capable d'exprimer toutes sortes de nuances, même si la phrase verbale connaît des possibilités encore plus nombreuses : son exploitation, dans le discours, se révèle riche. » Aussi l'accès à la multidimensionnalité de la sémantique de la phrase averbale est-il subséquent à une analyse graduelle qui s'appuie sur les dimensions ci-dessus examinées.

### ***2.1. Le processus d'analyse de la multidimensionnalité de la sémantique de la phrase averbale***

L'analyse de la multidimensionnalité de la sémantique de la phrase averbale montre son étendue sémantique et constitue un moyen d'y accéder. La phrase « — Encore toi ! » se révèle un condensé sémantique dont la décomposition rend compte d'une

multidimensionnalité sémantique. En effet, l'analyse effectuée a révélé les mutations et les perspectives sémantiques. Ainsi, au plan lexical, la phrase comporte deux lexies : « Encore » adverbe et « toi » pronom. Elle traduit un acte qui n'est pas défini, posé, de manière itérative, par un personnage, d'où l'effectivité d'une relation sémantique lexicale, d'une affinité. Au plan modal, « — Encore toi ! » est une expression de surprise. Du point de vue sémantique, ce sentiment est évocateur. L'interlocuteur prend la mesure du comportement du locuteur, attitude pleine d'arrogance. Sur l'aspect syntaxique, la valeur phrastique prédicative est mise en évidence par la binarité entre « Encore », considéré comme un prédicat apparent cachant une action attribuée à « toi », sujet. D'un autre point de vue, Encore marque la localisation de l'interlocuteur. C'est donc une construction phrastique à double fonction, celle locative et attributive. Au plan stylistique, le choix de l'implicite revêt une stratégie dissuasive. L'énonciateur ne dit pas dans la phrase ce qu'il reproche à son interlocuteur, mais celui-ci sait la teneur du message. La dimension pragmatique énonciative offre à la phrase les valeurs sémantiques telles l'intimidation, le dédain, la lassitude, le reproche.

Ces cinq axes et leurs valeurs exprimées constituent l'analyse sémantique multidimensionnelle de la phrase averbale « — Encore toi ! ». Le sens de cette phrase requiert la mise en commun des valeurs lexicale (l'affinité sémantique), modale (l'attitude de l'énonciateur), syntaxique (la binarité), stylistique (les images) et pragmatique (le contexte). Dans cette mise en commun, l'apport de l'affinité sémantique lexicale et de la binarité, ciment de la prédication, est manifeste et déterminante. Ce processus d'analyse, proposé comme une introduction, est une contribution qui nourrit les approches en matière d'analyse sémantique phrastique et ne revêt aucun caractère exhaustif.



## ***2.2. Les perspectives d'analyse de la multidimensionnalité de la sémantique de la phrase averbale***

La conception de la sémantique en tant que discipline qui « traite des différentes interprétations des productions de la langue, pour en déterminer la substance » comme l'affirme P. ZONGO (2018, p. 10), fait de celle-ci un champ dont les limites sont difficiles à définir. Aussi la présente analyse peut-elle s'étendre à d'autres dimensions sémantiques plus spécifiques. En effet, la sémantique relative à la pragmatique est riche et variée, mais reste suspendue à chaque situation, d'où son caractère indéterminable et dynamique. Ainsi, plusieurs phrases averbales peuvent dégager une sémantique convergeant vers une même réalité pour constituer une valeur générique. En exemple, « Encore toi ! » exprime la surprise, l'intimidation, le dédain, la lassitude, le reproche. Il est donc envisageable de définir une approche générique des phrases non verbales au plan sémantique : les phrases averbales de surprise, d'intimidation, de dédain, de lassitude, de reproche, etc.

### **Conclusion**

Au regard de ce qui précède, la phrase averbale dégage plusieurs valeurs sémantiques, chacune liée à une dimension grammaticale. Ainsi, la multidimensionnalité de sa sémantique se fonde sur son analyse sémantique aux plans lexical, modal, syntaxique, stylistique et pragmatique. Ces aspects linguistiques énumérés construisent le processus d'analyse qui détermine la portée sémantique de la phrase non verbale. La plénitude sémantique de celle-ci découle du rapprochement, voire de la mise en commun des valeurs sémantiques dégagées. L'absence du prédicat verbal de sa structure n'est pas une insuffisance ou un handicap, mais une particularité qui crée une extension de sa capacité sémantique.

Ainsi, l'étude a permis de dégager, des phrases averbales produites par les locuteurs, des données relatives à la sémantique. Celle-ci est effectivement associée aux autres niveaux de description linguistique dont l'ensemble constitue le processus d'analyse multidimensionnelle.

## **Bibliographie**

### **Œuvre étudiée**

HIEN A. (2013). La marche la tête en bas. Ouagadougou : Presses africaines, 218 p.

### **Ouvrages**

ARRIVÉ M., GADET F., GALMICHE M. (1986). La grammaire d'aujourd'hui : Guide alphabétique de linguistique française. Paris : Flammarion, 720 p.

DAMOURETTE J., PICHON E. (1911-1930). Essai de grammaire de la langue française. Paris : Éditions d'Artrey, 4552 p.

ENCYCLOPÆDIA UNIVERSALIS (2002). 28 volumes, 5e édition, Paris : Encyclopædia Universalis, 45-Malesherbes, Impr. Maury.

GREVISSE M., GOOSSE A. (2011). Le bon usage. 15e édition, Paris : Deboeck Duculot, 1666 p.

HAGÈGE C. (1978 a). « Du thème au thème en passant par le sujet. Pour une théorie cyclique ». *La Linguistique*, 14, 2, pp. 3-38.

LE GOFFIC P. (1993). Grammaire de la phrase française. Paris : Hachette, 591 p.

LECOLLE M., VENIARD M., GUÉRIN O. (2018). « Pour une sémantique discursive : propositions et illustrations ». *Langages* 2018/2 (No210), pp.35-54.

LEFEUVRE F., NICOLAS D. (2004). « La phrase nominale existentielle et la distinction aspectuelle télique / atélique ». *Revue de sémantique et pragmatique*, 14 (14), pp. 101-119.

LEFEUVRE F. (2000). « Toutes les phrases sont-elles binaires ? Exemple de la phrase averbale existentielle ». *Le Français moderne*, LXVIII : 2, pp. 191-201.

LEFEUVRE F. (1999). *La phrase averbale en français*, thèse de doctorat. Paris : Collection langue et parole, Université Sorbonne nouvelle Paris III, thèse de doctorat, 351 p.

MOUNIN G. (2003). *Dictionnaire de la linguistique*. 4e édition, Paris : PUF, 384 p.

MULLER C. (1991). *La Négation en français*. Genève : Librairie Droz, 470 p.

OUEDRAOGO Y. (1988). *L'enseignement/apprentissage du français dans la situation de bilinguisme/multilinguisme du Burkina : analyse d'erreurs et propositions didactiques*. Thèse de doctorat, Université de Franche-Comté, Besançon, 296 p.

RASTIER F. (1987). *Sémantique interprétative*. Paris : Presses Universitaires de France, 276 p.

RIEGEL M., PELLAT J.-C., RIOUL R. (1994). *Grammaire méthodique du français*. 5e édition, Paris : PUF, 647 p.

SANDFELD K. (1978). *Syntaxe du français contemporain*. L'Infinitif, Genève : Librairie Droz, 539 p.

ZONGO P. (2018). *L'analyse sémantique de la phrase averbale dans La marche la tête en bas de Ansomwin HIEN*. Mémoire de master, Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO, 63 p.